



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Anthropologie

de l'École des Hautes Etudes en
Sciences Sociales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Anthropologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140005864

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
EHESS, 105 boulevard Raspail, 75006 Paris ; 96, bd Raspail et 190-198 avenue de France, 75013 Paris
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Anthropologie* est un des masters proposé par l'EHESS. Elle propose une formation sous forme de séminaires de recherche avec une première année (M1) centrée sur l'acquisition des fondamentaux de la discipline anthropologique (notamment économie, politique, religion), avec dix unités d'enseignements (UE) à valider, et une seconde année (M2) de spécialisation *Ethnologie, anthropologie sociale* dans un domaine culturel et/ou thématique (six unités d'enseignement à valider accompagnées de la réalisation d'un mémoire de fin de master). La mention s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une licence d'ethnologie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier comporte une difficulté d'évaluation. Une co-habilitation avec l'université de Toulouse 2 est annoncée à propos d'une spécialité *Anthropologie sociale et historique*, mais le dossier ne comporte absolument aucune information sur cette co-habilitation et sur la spécialité portée par cette université. L'évaluation ci-dessous est donc évidemment partielle, le dossier reçu s'avérant finalement être un dossier de mention à spécialité unique *Ethnologie, anthropologie sociale*, portée par l'EHESS.



La mention *Anthropologie* présente une structuration pédagogique claire, progressive et bien identifiable. Des efforts ont été réalisés notamment pour que la première année de master correspondent à des enseignements autour des fondamentaux de la discipline (religion, économie, politique, notamment). La seconde année, les étudiants choisissent des séminaires de spécialisation dans une offre abondante et très diversifiée. Les choix sont faits en accord avec le tuteur. Chaque UE correspond à un séminaire de 24 h valant 6 ECTS, six séminaires par semestre sont à valider au premier semestre (S1), au S2 et au S3 ; un séminaire ainsi qu'un mémoire en S4. Des mutualisations de cours avec l'Université Paris Descartes (Paris 5) et l'Université Paris-Sorbonne (Paris 4) sont prévues. Les étudiants doivent réaliser un stage de terrain et un dispositif est prévu à cet égard avec un appui financier et un accueil par le Centre Jacques Berque à Rabat. L'objectif principal de la formation est de former à la recherche. Il y a peu d'acquisition de compétences additionnelles, et peu de préoccupations relatives à l'acquisition de compétences préprofessionnelles autres que celles orientées vers la recherche académique.

Il s'agit d'une mention à finalité recherche adossée à un nombre important de laboratoire de recherche (centres EHESS et UMR) dont font partie les membres de l'équipe pédagogique. Son positionnement dans l'offre de formation de l'EHESS n'est guère précisé, ni dans des réseaux internationaux. Les relations internationales apparaissent peu développées dans le dossier et il est indiqué que le programme Erasmus attire peu les étudiants.

Cette formation n'est pas ouverte vers les milieux professionnels autres que celui de la recherche académique. Néanmoins, il est indiqué que plus de 40 % des intervenants sont des professionnels extérieurs, sans autre précision.

Le nombre d'inscrits en M1 (variant de 33 à 64 depuis 2007) est inférieur à celui des inscrits en M2 (entre 78 et 98 sur la période) ; le taux de réussite en M1 est en moyenne de 68 %, de 50 % en M2, avec peu d'abandon en M1, mais un nombre important de redoublants lié au statut (salariné) des étudiants. La mention attire une proportion importante d'étudiants étrangers en M2. Le taux d'insertion professionnelle n'est pas documenté précisément, mais est indiqué comme se situant autour de 50 %. Aucun bilan prévisionnel n'est fourni.

La mention est pilotée par un conseil pédagogique qui se réunit régulièrement, évalue notamment les étudiants recrutés, le suivi des étudiants pendant leur cursus et propose les contrats doctoraux. Elle bénéficie des prestations d'un nombre très élevé d'intervenants ce qui est une garantie d'un très bon taux d'encadrement, mais il n'est pas précisé la mesure dans laquelle les intervenants participent à cet encadrement.

Les étudiants bénéficient d'un tutorat personnalisé sanctionné par une charte du tutorat et une aide financière pour la réalisation de leur terrain peut leur être apportée.

Le dossier est parfois difficile à évaluer en raison de l'absence d'information pour certaines rubriques. Le projet pédagogique et le pilotage de la spécialité sont de très bonne qualité, en revanche il est difficile de se faire une idée sur son positionnement au sein de l'EHESS, l'insertion internationale apparaît peu, et on relève une insuffisante préoccupation relative à l'insertion professionnelle autre que la recherche.

● Points forts :

- Le suivi personnalisé de l'étudiant par son tuteur pédagogique.
- La notoriété et l'importance des membres de l'équipe pédagogique.
- Les choix offerts aux étudiants dans les enseignements afin de personnaliser leur parcours.
- L'aide financière à la réalisation du stage de terrain.
- L'effort de structuration du M1.
- Un réel pilotage de la mention dans l'intérêt des étudiants.
- Les efforts déployés pour la formation à et par la recherche.
- L'abondance et la diversité de l'offre d'enseignement.

● Points faibles :

- La présentation du dossier (des rubriques non renseignées).
- Une formation limitée à une offre sous forme de séminaires de recherche et qui privilégie l'assiduité.
- Le peu d'information sur des objectifs de formation autres que la formation à la recherche académique et la préparation au doctorat.
- Un nombre élevé de redoublants.
- L'absence d'informations sur la place de la formation dans l'offre de l'EHESS.
- La faiblesse des relations internationales.
- L'absence de partenariat avec les milieux socioprofessionnels.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de faire un effort sur la précision du bilan d'attractivité. Il serait utile de mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants et développer un intérêt sur le devenir des étudiants dont le parcours ne débouchera pas sur le doctorat et la recherche.

L'inscription de la formation dans le contexte de l'EHESS et mieux l'inscrire dans un cadre international formalisé (en particulier, développer les Erasmus) devrait être renforcée.

Des formations qualifiantes autres que les séminaires de recherche (informatique, audio-visuel, atelier d'écriture...) devraient être développées.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Le président

Paris, le 27 septembre 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et des
diplômes
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 Paris

**Objet : Réponse au rapport du comité de visite de l'AERES sur la mention de Master
« Anthropologie » (S3MA140005864)**

- « le dossier comporte une difficulté d'évaluation (...) n'apporte aucune information sur la co-habilitation avec l'université de Toulouse 2 ». Réponse : il y a une petite confusion concernant nos rapports avec la spécialité *Anthropologie sociale et historique* de Toulouse. On nous reproche de ne pas fournir d'informations sur cette spécialité. Or, la gestion toulousaine est complètement séparée de la nôtre. Cette remarque est donc non pertinente.
- « *peu de préoccupations relatives à l'acquisition de compétences pré-professionnelles autres que celles orientées vers la recherche académique* ». Réponse : nous voudrions souligner notre attachement à la philosophie de notre institution qui vise à enseigner la recherche par la recherche. Nous signalons que des indications relatives aux débouchés à l'issue du master ont été rajoutées dans notre brochure d'informations, notamment les secteurs d'activité susceptibles de les accueillir. Nous insistons également sur le fait que plus de la moitié de nos étudiants sont des étrangers et que, quand ils rentrent chez eux, beaucoup d'entre eux trouvent un emploi dans l'enseignement ou la recherche.
- « *la faiblesse des relations internationales* ». Réponse : Nous ne sommes pas fermés à des mobilités au niveau du master (Erasmus par exemple) mais nous considérons plus intéressant pour nos étudiants de visiter d'autres organismes de recherche et d'enseignement au niveau du doctorat. En ce sens, nous œuvrons afin d'élargir les conventions d'accueil à des centres de prestige internationaux.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre-Cyrille Hautcœur